

Insécurité aux abords des établissements supérieurs

La sonnette d'alarme

Prissilla M. MOUITY

Libreville/Gabon

UN énième cas d'insécurité défraye la chronique depuis quelque jours à Libreville. L'assassinat de Lysa Ngoma, étudiante à l'Université des sciences de la santé (USS) dont le corps a été retrouvé dans un bosquet au sein même de l'établissement, vendredi dernier, soit 48 heures après sa disparition.

Ce drame de plus, après celui de l'Institut universitaire des sciences de l'organisation (IUSO) en juin dernier où une autre étudiante avait été retrouvée assassinée dans les parages de l'établissement, devrait interpeller les au-

torités compétentes face à l'insécurité qui règne dans les grandes écoles et établissements supérieurs de la capitale.

Nous voilà donc dans une situation où les responsables académiques et administratifs, les étudiants vivent une hantise quotidienne au sein et autour de leurs établissements ! Que font les autorités compétentes ? Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer la sécurité des occupants de nos universités et grandes écoles ? Faut-il une tragédie de plus pour que les autorités réagissent sur la question ? Autant de questions qui, aujourd'hui, taraudent les esprits. Certains chefs d'établissements rencontrés hier se disent impuissants face à cette situation,



Photo : Arifide Moussavou

Les autorités compétentes se doivent de renforcer la sécurité aux abords et à l'intérieur des universités et grandes écoles.

mais attendent l'intervention des pouvoirs publics. « Nous avons écrit à la tutelle, afin qu'elle sécurise l'établissement. Elle n'a jamais réagi. Dernièrement, nous leur avons expédié un quatrième courrier, nous n'avons eu aucun retour. Du

côté des forces de l'ordre, cette même requête n'a pas abouti. Les policiers nous demandent souvent de les appeler à chaque fois qu'il y a un braquage pour qu'ils dépêchent aussitôt une équipe. Certains nous demandent même de repérer

nous-mêmes les bandits avant qu'ils n'interviennent. La police qui est censée assurer la sécurité des personnes et des biens nous demande de faire son travail. Nous sommes à l'abandon ! », a expliqué à "L'Union" un des responsables de l'IUSO ayant requis l'anonymat.

En rappel, l'assassinat de l'USS intervient seulement quelques semaines après la découverte d'un corps sans vie à quelques mètres de l'IUSO. Ce qui conforte l'idée que les établissements supérieurs de Libreville seraient à la merci des délinquants. Et comme pour ne pas faciliter les choses, la grande majorité des universités et grandes écoles de la capitale se trouvent dans des zones géographiques dites à

risques. Il y a aussi, l'absence des barrières, comme c'est le cas à l'Université Omar Bongo (UOB), l'École normale supérieure où on y entre comme dans un moulin. Elles sont même devenues les voies de passage des populations riveraines et les endroits où les voyous opèrent en toute impunité. Alors que les universités et les écoles en général devraient être des lieux hautement sécurisés avec des barrières infranchissables aux personnes étrangères et un dispositif de sécurité qui s'aligne aux standards internationaux. Autant de suggestions que la tutelle devrait prendre en compte pour garantir la sécurité de nos établissements supérieurs.

Santé/Face à la dette de la Cnamgs vis-à-vis des hôpitaux publics

Le Synaps met en garde le gouvernement

LLIM

Libreville/Gabon

C'était lors d'une déclaration rendue publique, hier, au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) par le secrétaire général du Syndicat national des personnels de santé.

LE bureau exécutif du Syndicat national des personnels de santé (Synaps) a lu une déclaration hier après-

midi au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul). Une déclaration portée à la connaissance de la presse par le secrétaire général dudit syndicat Serghes Mickala Moundounga.

"Le Synaps met en garde le gouvernement sur l'urgence du règlement de la dette Cnamgs des hôpitaux publics dans les délais raisonnables. Sans quoi, tous les syndicats de la santé décideront d'un arrêt des activités dans toutes les



Photo : LLIM

Le SG du Synaps, Serghes Mickala Moundounga (micro), livrant la déclaration du syndicat hier au CHUL.

structures du territoire national", a-t-il clamé. Mais avant de mettre cette menace à exécution, le SG du bureau exécutif du Synaps a, très humblement,

sollicité de la part des médecins fonctionnaires et tous les professionnels de santé, au nom de l'intérêt supérieur de la nation, de bien vouloir reconsidérer

leur position actuelle et de permettre, à nouveau, la prise en charge de l'assuré Cnamgs qui n'a que trop souffert de cette situation. M. Mickala Moundounga a également exhorté la nouvelle direction générale de la Cnamgs à non seulement rompre avec des habitudes peu recommandables d'une telle Caisse, mais aussi et surtout, à mettre en place, conformément à la loi 1/2005 et aux recommandations de l'Organisation internationale du

travail (OIT), le tripartisme dans chaque structure sanitaire pour la survie de cet important outil de la chaîne de solidarité nationale.

Il a par ailleurs annoncé qu'en vue d'optimiser le fonctionnement de la Cnamgs, les autres syndicats de la santé se proposent de tenir un atelier dont le thème portera sur "L'autonomisation des structures sanitaires face à la politique de l'Assurance maladie obligatoire".

Choses vues

Le repas du mort



Photo : D.R

Le repas du mort est servi...



Photo : D.R

...et mangé à même les feuilles de bananier, sans couverts.

d'un membre du groupe. Cette forme de réjouissance particulière est exclusivement réservée et donnée en l'honneur de ceux qui ont conduit, à sa dernière demeure, le défunt.

La particularité du repas du mort réside dans son originalité. En effet, les mets du banquet culturel ont cette ambiguïté ; non

pas d'être individuellement servis à chaque convive mais d'être plutôt "versés", "étalés" en libre-service à même le sol, sur des feuilles de bananier. Le banquet s'apprécie sans couverts pour renforcer les liens fraternels entre les survivants du défunt, bannir l'individualisme, dissiper les égoïsmes et, sur un plan purement cos-

mogonique, de partager un dernier repas avec le disparu. D'ailleurs, l'une des raisons de ce "service-à-terre" est de se rapprocher, le plus bas possible, du "mis en terre" afin de partager avec lui "le repas des adieux" et verser en son honneur les ultimes libations.

La tradition de partager un repas, une collation, après

un enterrement est presque universelle. Mais le repas du mort, vu sous

l'angle du pays guissir, en fait une originalité à bien des égards.



LYBEK 2018

D.P.-M.N

Mandji-Ndolou/Gabon

EN pays guissir, dans le profond sud du Gabon, le repas du mort est une festivité, une réjouissance succédant immédiatement à la tristesse et au chagrin inhérents à l'inhumation